

## TROISIÈME VOYAGE

---

### DE SAINT-LOUIS A SÉGOU

---

Pendant son troisième voyage, M. Soleillet a écrit une série de lettres à la Société languedocienne de Géographie dont le siège est à Montpellier. Nous empruntons au bulletin de cette société une partie du texte même de ces lettres qui donnent bien exactement les impressions de l'explorateur au moment même où il accomplissait son beau voyage.

#### I

Le vendredi 15 mars dernier je quitte Paris, et, après m'être arrêté trente-six heures à Nîmes, au milieu de ma famille, j'arrive à Bordeaux le 18.

Le même soir, dans une réunion de la Société de Géographie commerciale (j'ai l'honneur d'être Membre correspondant de cette Société), et devant un auditoire nombreux et sympathique, je fais une conférence que je termine par ces mots :

« Mieux que personne, je connais les difficultés de l'expédition que je vais entreprendre, les dangers, les fatigues, les privations qui m'attendent; ce sont là des choses personnelles dont je fais bon marché, soutenu que je suis par l'espoir d'être utile. »

Le 20 au matin je m'embarque à bord de l'*Hoogly*, paquebot des Messageries maritimes. MM. Marc Maurel, Foncin, Manès et autres membres de la Société, viennent au quai pour me souhaiter heureux voyage. Le Brun m'accompagne à bord; nous nous embrassons avec émotion, et je quitte Bordeaux à onze heures du matin.

Le 22, nous relâchons à Vigo; le 23, je visite Lisbonne par une pluie battante; enfin, aujourd'hui mercredi 27, j'écris cette note en mer, par 25° 52', latitude nord et 18° 07', longitude ouest.

Nous jouissons d'un temps magnifique depuis le 24.

## II

### SAINT-LOUIS

Le temps me manque pour vous adresser une correspondance aussi détaillée que j'aurais voulu.

De Dakar, où j'avais débarqué, et qui à cause de son port, le plus beau de la côte occidentale d'Afrique, est en train de devenir une grande ville, je me suis rendu à Rufisque par mer, et de Rufisque je suis allé à Saint-Louis monté sur

un chameau, qui portait en même temps que moi tout mon bagage.

La région que j'ai traversée est fort intéressante. Le Cayor, notamment, qui depuis une dizaine d'années jouit d'une paix complète, est en pleine prospérité. C'est un État indépendant, très peuplé, très bien cultivé, et ayant de beaux arbres et des eaux vives. Les indigènes ont été convertis à l'islamisme par des marabouts venus de Tombouctou, appartenant à la famille des El-Bakay et qui sont restés en relations avec leurs parents.

» J'arrive à Saint-Louis le 8 et je me rends immédiatement chez le gouverneur, qui me fait l'accueil le plus cordial et me retient à dîner. M. Brière de l'Isle approuve mes projets et me promet de me fournir les moyens d'en commencer l'exécution. Il met immédiatement à ma disposition une embarcation de vivres, une mule, et un tirailleur indigène qui sera mon serviteur et mon compagnon. La municipalité de Saint-Louis m'a également fait don d'une subvention.

Avec ces ressources inattendues, je puis renoncer à l'excursion préliminaire que je comptais faire dans la Haute-Gambie et le Bambouk, et je suis en mesure de me mettre en route, soit pour Oualata, soit pour Segou, pour gagner Tombouctou et de là l'Algérie, si l'on me fait parvenir en temps utile les ressources nécessaires.

J'ai adressé à ce sujet une demande au ministère de l'instruction publique, et j'espère qu'il y sera fait droit.

Quoi qu'il se noit, je quitte Saint-Louis ce soir

avec un équipage ainsi composé : une mule pour moi, une mule pour mon tirailleur, trois bœufs porteurs que je changerai, suivant les pays que je traverserai, contre deux chameaux pour transporter mon bagage, consistant en guinées, tabac, sel, corail, ambre, etc., pour les échanger, et en biscuit, café, thé, sucre et bougies pour mon usage personnel. Je voyagerai en qualité de *taleb* (lettré). Je n'aurai point d'armes, du moins apparentes, mais j'emporte un revolver et un couteau cachés sous mon *boubou*. C'est dans ce simple appareil que je pars pour Tombouctou, In-Çalah et Alger. Il est possible que je ne réussisse pas une première fois, mais je me connais assez pour savoir qu'un échec ne me découragerait pas et que je persisterai à vouloir, jusqu'à ce que le succès, qui appartient toujours, en fin de compte, aux entêtés, ait couronné mes efforts.

## III

Podor, 19 avril.

Dans ma dernière entrevue avec le gouvernement, le 17 au soir, il a été décidé que je me rendrais d'abord à Segou-Sikoro, par la route précédemment suivie par MM. Mage et Quintin, les seuls voyageurs européens qui soient allés à Segou par la voie du Sénégal. J'ai remonté le fleuve jusqu'ici sur un avis du gouvernement, et demain je pars par terre pour me rendre aux forts de Bakel et de

Médine, où j'arriverai dans une vingtaine de jours au plus tard.

Au moment de mon départ, j'ai reçu de nombreuses marques de sympathie de la population de Saint-Louis. Comme j'allais m'embarquer, quelqu'un m'a présenté une feuille de papier en me priant d'y écrire quelque chose. J'ai écrit : *Si je ne réussis pas, je recommencerai.*

J'ai trouvé, sur le bateau, des noirs que j'avais connus à Saint-Louis. L'un d'eux, chef d'un village près de Saint-Louis, est venu à moi et m'a dit : « Vous réussirez, car nous faisons des prières pour le succès de votre voyage. » Le tamsir de Saint-Louis était également à bord, accompagné de son gendre, un grand marabout de l'intérieur, le cheikh Mahmadou, prince de Maghama. Ce dernier m'a proposé d'aller avec moi jusqu'à Bakel. J'ai accepté volontiers. Le cheikh est un beau noir aux traits caucasiens ; il parle l'arabe, il a fait le voyage de la Mecque, il connaît Tombouctou : c'est une liaison précieuse.

J'ai reçu à bord, de l'officier qui commande le *Dakar*, un accueil que je ne saurais oublier. C'est à lui qu'est confiée cette lettre écrite à la hâte, avant de quitter le bateau.

#### IV

Guédé, 24 avril 1878.

Je suis l'hôte d'une Majesté noire, et c'est d'une capitale que je vous écris.

Le Toro est un État indépendant de la Sénégambie, habité par des Toucouleurs. Guédé, la capitale, est un grand village formé de cases en terre couvertes de chaume ; les rues sont loin d'être tirées au cordeau et elles sont pleines d'ordures. Chaque famille habite un groupe de cases entouré par des murs de boue séchée. Au milieu de ces enclos s'en élève un plus spacieux que les autres, et dont les murs sont faits d'une boue de qualité supérieure : c'est le tala du Lam-Tors (roi du Toro).

L'habitation particulière du roi consiste en une case carrée surmontée d'un cône en vannerie, d'où émerge une sorte de balai en guise d'emblème. L'intérieur est meublé d'un lit qui sert également de sofa, et d'une chaise. Au mur est pendu le portrait du Lam-Toro, qui a été publié par un journal illustré. On voit qu'une petite ouvrière parisiennne ne voudrait pas du palais de Sa Majesté.

Le Lam-Toro est un grand noir, vêtu de bleu, la couleur favorite des Foulbès ; il porte une petite barbiche pareille à celle d'Ahmadou-Cheikou, le souverain du Segou. Hier, quand je me suis présenté chez lui, on venait de le réveiller pour me recevoir. Aussi, tout en me faisant beaucoup de compliments bâillait-il fréquemment et se hâtait-il de me congédier en me faisant conduire au logement qu'on m'avait préparé.

## V

Gaté, 25 avri.

Je vous annonçais hier que j'avais obtenu une audience du roi du Toro, et je vous promettais en même temps quelques détails sur l'habitation de cette Majesté.

Ce logement se compose d'une case en terre couverte en paille, d'une cour et d'un hangar de branchages, le tout meublé de nattes; j'ai fait étendre mon tapis dans un coin et suspendre mon hamac dans l'autre, et je me suis livré aux douceurs de la sieste. A cinq heures, Lam-Toro vint me voir, accompagné de nombreux noirs; l'un portait son fusil, un autre son sabre; il avait même amené son joueur de guitare, qui nous fit de la musique pendant que deux esclaves nous éventaient au moyen de serviettes de couleur qu'ils déployèrent au-dessus de nos têtes. A six heures, Sa Majesté noire me quitta en m'annonçant qu'elle allait m'envoyer un mouton et du lait, plus du miel pour ma mule. Le mouton fut amené en cérémonie. On l'abattit et on le dépeça dans ma chambre, ce qui était alors peu engageant.

Ce matin, Lam-Toro est venu avec une suite plus nombreuse que la veille, et lorsqu'il a été installé dans ma cour, des femmes, couvertes de bijoux et d'ambre, sont entrées et se sont mises à chanter et à déclamer des vers en mon honneur, avec force gestes.

Tel est le cérémonial de cette petite cour barbare, où le hasard de ma vie errante m'a amené ; j'ai cru que ces quelques détails écrits à la hâte pourraient vous intéresser, et je vous les envoie. Ma santé est toujours très bonne, et je cours au soleil comme un vrai noir ; ma peau n'est encore que rouge, grâce aux nombreux coups de soleil qui ont caressé mon épiderme ; mais avec le temps elle reprendra la teinte qui convient au cuir d'un vrai voyageur africain.

## VI

Bakel, 7 juin 1878.

Il m'a fallu dix-neuf jours, du 23 avril au 12 mai, pour aller par terre de Podor à Bakel. Les populations dont j'ai traversé le territoire sont en partie placées sous notre protectorat et en partie indépendantes ; mais un voyage par terre au milieu d'elles avait paru jusqu'à présent, aussi bien chez les unes que chez les autres, une entreprise périlleuse et demandant certaines précautions. Aujourd'hui, grâce au gouvernement énergique et paternel du colonel Brière de l'Isle, qui a su inspirer à la fois aux indigènes le respect et la confiance, un pauvre explorateur, sans escorte, sans armes, et accompagné d'un seul domestique, a pu voyager partout, et partout les noirs l'ont très bien reçu.

Si la vieille urbanité française se perdait en France, on la retrouverait sur les bords du Séné-

gai. J'ai été très cordialement reçu dans tous les postes que j'ai traversés, à Podor, à Aéré, à Saïdé et à Matam, par les commandants civils et militaires, auprès desquels le gouvernement colonial m'avait du reste recommandé avec beaucoup de bienveillance. Enfin, j'ai trouvé ici, à Bakel, chez le commandant du cercle, M. le capitaine Soyer, de l'infanterie de marine, une attentive et amicale hospitalité. Grâce à sa parfaite connaissance du pays, M. Soyer a aplani toutes les difficultés qui auraient pu entraver mon départ.

Je n'ai également qu'à me louer de mes rapports avec le médecin du poste, M. Albert Lusseau : il m'a fourni de précieux renseignements au point de vue hygiénique et sanitaire, et m'a prodigué ses soins pendant deux accès de fièvre que j'ai eus ici, car il faut que chacun paye son tribut au climat de Bakel. L'interprète, nommé Alpha-Sega, est un indigène appartenant à une des meilleures familles du Khasso. Il connaît bien le pays entre le Sénégal et le Niger, et m'a été fort utile.

C'est à Bakel seulement que j'ai pu fixer ma route sur Segou. Je pars demain 8 juin, et voici mon itinéraire. Je traverserai d'abord le Ciafounou, dont Kouniakary est la capitale; j'espère y trouver Bassirou, frère d'Ahmadou, sultan de Segou, et qui gouverne le Diafounou pour le compte de ce prince; Bassirou me fera passer à Nioro, capitale du Kaarta, royaume gouverné par Moul-Agha, qui est également frère et vassal d'Ahmadou. De là il me serait très facile de passer à Segou, dont le sultan Ahmadou a plusieurs fois

fait témoigner à Saint-Louis de son désir d'entretenir des relations amicales avec les Français.

De Segou, j'espère pouvoir continuer ma route sur Tombouctou si le ministère de l'instruction publique m'accorde la mission et la subvention que je lui ai demandées. Une somme relativement faible, 15 à 20,000 francs, je crois, suffiraient. Les noirs sont très curieux d'images; vous feriez le plus grand plaisir à Ahmadou si vous lui envoyiez quelques volumes du *Monde illustré* et quelques gravures de modes coloriées, particulièrement des gravures représentant des femmes en toilette de bal. Je suis certain que ce sera là une des choses qui plairont le plus au roi de Segou parmi les présents que je lui apporterai.

## VIII

En route, 14 juin.

Je viens d'être témoin d'un fait qui dépasse en barbarie tout ce j'ai encore vu en Afrique et tout ce que j'ai jamais lu en Europe. Vous savez que je n'ai que deux personnes avec moi, un interprète et un berger, de sorte que je suis obligé de prendre dans chaque village dix hommes pour conduire les ânes qui portent nos bagages.

J'arrive ce matin vers onze heures en vue du village de Tambaloukané; je m'assieds sous un énorme figuier à une portée de fusil des premières huttes; je fais donner du mil à ma mule, dont je

confie la longe à un jeune drôle qui nous suit depuis quelques jours sans que nous sachions pourquoi, et j'envoie l'interprète au chef de Tambaloukané pour lui demander dix hommes de bonne volonté, ce qui m'a été jusqu'à présent partout et toujours gracieusement accordé.

Je me reposais depuis un quart d'heure sous mon arbre lorsque je vois déboucher du village une longue file d'enfants. C'était un convoi d'esclaves. Ils passent, les pauvres petits, à vingt-cinq pas de moi. J'en compte d'abord huit de sept à douze ans complètement nus, les filles comme les garçons, et portant sur leur tête un petit paquet cousu dans un lambeau de peau. Après eux marche un garçon de douze ans, tout nu également, avec un paquet sur la tête et un autre sous le bras droit. De la main gauche, il soutient un malheureux bambin de huit ans qui boîte lamentablement en s'appuyant sur un bâton. Il a un pied empaqueté dans des feuilles sèches avec de la boue.

Viennent ensuite six enfants de huit à douze ans. Eux aussi sont nus et ont la tête chargée. Une petite fille d'une douzaine d'années les suit, elle a un chiffon d'étoffe jaune autour des reins et porte un petit d'un an à peine suspendu derrière le dos. Elle soutient d'une main le paquet dont sa tête est chargée et entraîne de l'autre un enfant qui n'a certainement pas plus de trois ans.

La triste caravane continue à défiler. Voici encore trois petits misérables de cinq à six ans; on a eu pitié de leur faiblesse, ils ne portent rien. Moins heureux, les deux qui suivent, et qui ont

deux ou trois ans de plus, plient sous une charge, et il leur faut encore traîner de la main gauche d'autres captifs qui n'ont que trois ans.

Ils passent, les pauvres petits, mornes et résignés. Ils regardent droit devant eux d'un œil fixe. Que voient-ils ? La veille, pour les malheureux, a ses hallucinations aussi bien que le sommeil. Peut-être voient-ils leur village attaqué, les cases qui brûlent ; ils entendent les coups de fusil qui tuent les hommes, les cris des femmes, et ils sentent la main du ravisseur se poser sur leur épaule.

Mais la caravane n'est point terminée encore. Il y a les bébés ; ils sont cinq de trois à cinq ans, maigres, chétifs, mais souriant innocemment et regardant curieusement à droite et à gauche, en montrant leurs dents blanches, étonnés et inconscients. Derrière eux marche péniblement une jeune femme qui boîte. Elle a le regard terne, les mamelles desséchées, et porte sur le dos un nourrisson de quelques jours à peine ; il est encore presque blanc.

Un grand garçon de treize à quatorze ans, joyeux, bruyant, un long fusil enfermé dans une gaine de cuir sur l'épaule, vêtu d'un méchant boubou jaune, surveille la marche du convoi. Il va et vient, donnant une taloche par-ci, par-là. C'est le chien de ce troupeau. Il est esclave, on le mène au marché ; il le sait, mais il a le droit de frapper et il frappe ; il commande, il est heureux.

A cinquante pas derrière, s'avance en se dandinant une sorte d'hercule noir, à la figure paterne. Il est bien vêtu, lui ; il a un beau boubou, un bon-

net jaune à oreillères et de bonnes sandales de Segou. Il tient une gaule à la main et s'amuse à l'écorcer avec un long couteau. C'est le maître. Lorsqu'il est devant nous, le marchand d'esclaves s'approche de la mule, qu'il considère avec curiosité; cet animal n'existe pas dans le Soudan. Il vient à nous, s'assied et veut me tendre la main; je le repousse brutalement. Alors, sans s'étonner, il se relève en souriant et repart. Sans le vouloir, je viens d'être babare, car les grands de la caravane, en voyant leur maître arrêté, s'étaient aussitôt jetés par terre auprès de leur paquet pour prendre un peu de repos, et les plus petits, roulés dans la poussière, se lutinaient comme de jeunes chats.

## VIII

Mousala, 23 juin.

Je vais traverser le Sénégal dans une heure et entrer dans l'empire du sultan Ahmadou-Cheikou. Malgré la mauvaise saison, et bien que j'aie la pluie et des tornades tous les jours depuis que j'ai quitté Bakel, mon voyage s'effectue heureusement. Grâce à l'esprit capricieux de mes ânes et à la paresse de nos noirs, j'avance lentement. Je suis bien accueilli dans tous les villages où je m'arrête, et je retrouve dans les populations du haut fleuve cette douceur et cette naïveté de mœurs dont Mungo-Park et les anciens voyageurs ont parlé.

J'envisage avec courage l'avenir. Le sentiment du devoir me fait supporter sans murmurer les privations et la fièvre.

## IX

Konniakary, 3 juillet 1878.

Je voyage aussi facilement et aussi sûrement dans les États d'Ahmadou que dans nos propres possessions : je trouve partout les noirs bien disposés ; la confiance que je leur témoigne en venant seul au milieu d'eux, sans armes et sans escorte, les flatte singulièrement.

Je viens de traverser des régions très fertiles, où j'ai rencontré le coton, l'indigo, à l'état sauvage, dans des forêts remplies de bois précieux, comme l'ébène et le caïcedra. Les forgerons indigènes traitent un minerai de fer qui est du fer presque pur ; l'or est partout en abondance, et il suffit de gratter la terre pour obtenir des récoltes magnifiques de mil, d'arachides, etc.

Trois peuples de races différentes occupent le pays : les Toucouleurs, qui sont venus du Sénégal avec El-Hadj-Omar, le prophète qui a fondé l'empire du Segou, ce sont les conquérants, les maîtres actuels du sol ; les *Bambaras*, anciens possesseurs du pays, et quelques Maures sédentaires. Actuellement, tout ce monde vit en paix sous l'autorité du sultan de Segou. Les provinces sont gouvernées par des frères et des cousins d'Ahmadou, qui leur

cède, avec le titre du roi, l'administration des anciens royaumes conquis et celui de Diafounou, où je me trouve, et dont la capitale, Kouniakary, se trouve dans ce cas.

Avant d'arriver ici, j'ai fait une gracieuse rencontre. C'était le 29 juin; je venais de traverser à gué, ayant de l'eau jusqu'au col et de la vase noire jusqu'à mi-jambe, la petite rivière de Kurgou, et je me trouvai en présence de la population de Segala-Foulbé, qui, n'ayant pas vu de blanc depuis 1864, se pressait sur le rivage; vêtu simplement de mon chapeau sur lequel je portais mes culottes et mon boubou, je me hâtai de me mettre plus décemment, et à peine avais-je fini un bout de toilette que j'entendis un bruit ressemblant au cliquetis d'une paire de bottines parisiennes sur l'asphalte des boulevards; je me retourne, et je vois une négresse qui venait en trottinant, un pagne bleu autour des reins et d'élégantes bottines aux pieds et frappant des mains en disant, en *très bon français* : « Un blanc ! un blanc ! Quelle joie ! »

Elle vint à moi, me prit par la main et me dit : « Un blanc ne peut loger que chez moi. — Venez donc. » Je me laissai conduire; la case était propre et ornée, et il y avait des fleurs dans la cour. Aissetta, mon hôtesse, avait été mariée à un blanc du Sénégal. Aujourd'hui elle est la femme d'un riche nègre qui est excessivement fier et qui, assis dans un coin, sans rien dire, la regardait avec un béat ébahissement faire les honneurs de sa case. Je ne pus rester que deux heures sous le toit hospitalier d'Aissetta, et le soir j'entrai à Kouniakary.

La capitale du Diafounou est un immense village bâti au pied d'une montagne dont la forme ressemble, à s'y méprendre, à celle de certains pâtés froids. En arrivant, j'allai voir le roi Bassirou; il me fit attendre plus d'une heure dans la deuxième cour de son tata, où j'étais entré avec ma mule. On vint enfin me chercher, et je fus introduit dans une petite cour où je le trouvai assis sur un tara, son sabre sur les genoux et un chapelet à la main; je me plaçai à côté de lui, et après lui avoir demandé de ses nouvelles, je lui remis, pliés dans du papier, de l'ambre et de la cornaline : c'est le cadeau d'usage. Il me demanda de mes nouvelles, me dit que je devais être fatigué, et me fit mener chez un notable, Hiero-Ledi, qui devait me loger. Je fus en effet installé dans une belle case bien ornée, bien propre, et qui serait partout un logement commode, n'étaient les portes, qui n'ont que 0<sup>m</sup>,80 de haut et 0<sup>m</sup>,60 de large.

Le soir, Bassirou m'envoya du lait, du couscous et des dates en pain qui viennent du Sahara...

Le lendemain matin, il demanda de mes nouvelles, me donna un bœuf et envoya les principaux officiers de sa maison, hommes et femmes, me saluer.

Je retournai le voir vers dix heures; l'accueil fut cordial comme celui de la veille, et je restai plus d'une heure à causer de choses et d'autres; il me demanda si les Anglais et les Français parlaient la même langue, en quoi leur religion différait. Il me parla ensuite de sa santé, qui est assez délabrée. Je lui dis que je ne pouvais rien ordonner comme

remède sans l'avoir complètement examiné; il fit alors sortir les personnes présentes et nous restâmes seuls. Bassirou est tout jeune, il n'a que 25 ans; sa peau est franchement noire, mais d'une finesse remarquable. Il est très maigre et de bonne taille; il a les pieds, les mains et les oreilles très petits; les traits sont réguliers, et le visage serait tout à fait agréable sans le nez, qui est un peu épaté.

Il avait les fièvres et une cystite, et j'ai accepté de le soigner. Me voilà pour quelques jours le Ricord de Kouniakari. Depuis deux jours que je suis installé dans mes fonctions, j'ai déjà reçu bien des confidences, et j'ai vu défilier le laid et le beau sexe devant moi : tous deux sont atteints du même mal. Les ravages de cette maladie sont effrayants ici, et dépassent tout ce que l'on pourrait dire. On ne conçoit pas comment un peuple peut subsister dans de pareilles conditions.

## X

Dyalla, 29 juillet 1878.

J'ai été assez éprouvé depuis ma dernière lettre. Un accès de fièvre m'a tenu trois jours étendu sans connaissance sur une natte, et m'a forcé de retarder mon départ de Kiouniakary. Je n'ai quitté cette ville et son roi Bassirou que le 18.

Bassirou a été très bon pour moi. Il a poussé la complaisance jusqu'à me faire accompagner chez son frère Daye par un de ses principaux officiers, Hiero-Ledi. Daye est roi du Sorma. Il gouverne

cette province pour le compte du sultan de Segou, comme Bassirou gouverne le Diafounou. Le vaste empire de Hadj-Omar est ainsi régi presque tout entier par des descendants du Prophète, que les liens de famille en même temps que la raison politique rattachent à son héritier Ahmadou, le sultan de Segou.

Daye réside à Dyalla; d'où je vous écris. Il me traite fort bien. Il m'a logé dans son propre tata, m'a donné bœuf et mouton, me fait porter chaque jour en abondance du lait, du couscous et autres vivres. Chaque matin il me fait un présent de noix de gourou, et chaque soir il m'envoie, pour me masser, quatre petites filles conduites par une matrone. Je vais le voir dans la matinée, et il me rend ma visite l'après-midi.

Chaque jour je m'aperçois que j'ai choisi la meilleure manière de voyager dans le Soudan. Mes manières simples, mon allure pacifique, me valent une sympathie presque générale, qui me rend tout facile. Cette sympathie, je n'en jouirais point si j'avais voulu m'entourer d'un certain prestige et si je n'avais pas su, ici comme autrefois dans le Sahara, me faire *tout à tous*.

Si je n'ai jusqu'à présent qu'à me louer de mes rapports avec les noirs, je ne saurais en dire autant du climat, qui m'éprouve terriblement. Outre les accès de fièvre dont je vous parlais tout à l'heure, j'ai les jambes enflées et couvertes d'ulcérations, ce qui m'oblige à rester pieds et jambes nus. Vous devinez ce que, dans cet état, je souffre pour passer à travers les halliers dans les forêts, pour

traverser les marais, dont les roseaux vous lacèrent les jambes comme des tranchants de sabre, et pour franchir les marigots, dont la vase est la cause première de ma douloureuse infirmité.

De Kouniakary à Dyalla, on parcourt une région très accidentée, dont les montagnes sont boisées et dont les vallées elles-mêmes sont couvertes de forêts vierges entrecoupées de marécages. Dans une de ces forêts j'ai pu jouir, le 20, du spectacle imposant d'un orage tropical. Dès la veille, l'atmosphère était chargée d'électricité et il m'avait été impossible de fermer l'œil de la nuit. Les noirs, qui dorment ordinairement comme des pieux, s'agitaient sur leurs nattes, les animaux eux-mêmes étaient inquiets, les ânes se battaient, et la mule se détacha trois fois.

Dans la matinée du 20, nous quitions le village de Diakoné; le ciel était noir, et vers midi l'orage devint imminent. Comme il font toutes les fois qu'ils craignent la pluie, les noirs qui m'accompagnent ôtent leurs vêtements et les enferment dans un sac de cuir. Une demi-heure après, le tonnerre gronde; nous nous bâtons de chercher un abri dans la forêt, et, nous nous réfugions sous un gigantesque baobab. La pluie se met à tomber avec une abondance extraordinaire, chassée par un violent vent du nord-est. Nous entassons tant bien que mal nos ballots sous notre tente, et nous nous accroupissons dessus avec résignation pour attendre la fin de la tempête. Mais le vent redouble de rage, il saute brusquement, et en quelques minutes nous le voyons souffler successivement des quatre points

cardinaux ; les coups de tonnerre roulent comme une canonnade ininterrompue, et les éclairs, qui paraissent sortir de terre, font flamboyer la forêt. La pluie tombe par nappes, et ses cataractes, qui ruissellent à travers le feuillage, brillent comme du cristal aux lueurs de la foudre. Ce majestueux spectacle que nous donnait la nature africaine, me remplissait d'admiration. Je ne m'aperçus que l'eau nous envahissait que lorsque, au bout de trois quarts d'heure, la pluie et les éclairs ayant cessé, il nous fallut songer au départ.

Le reste de la journée, je tremblai dans mes vêtements mouillés ; le soir, nous bivouaquâmes dans la boue et nous fîmes notre premier repas du jour avec un biscuit gâté par l'eau. La nuit fut très pénible : impossible de dormir ; il fallait entretenir des feux contrariés par la pluie, qui s'était remise à tomber. Ce soin était indispensable, autant pour nous réchauffer un peu que pour nous préserver des bêtes fauves, les grands lions roux du Soudan et les panthères, que nous entendions rugir autour de nous.

Que de fatigues et de peines dans cette journée du 20 ! Je ne les regrette pas. Et je me rappellerai toujours avec plaisir cette date, car c'est celle où j'ai vu pour la première fois un orage tropical dans une forêt vierge du Soudan.

Je pense partir à la fin de la semaine pour Farabou, d'où je me rendrai à Guigné.

## XI

Farabouou (Kaarté-Bié), 8 août 1871.

J'ai quitté Dyalla le 1<sup>er</sup> août, après y avoir reçu de nombreux témoignages de sympathie de la population et du roi de Sorma. Daye, comme son frère Bassirou, m'a donné pour m'accompagner un de ses principaux officiers, nommé Alamaa Seidi Demba. Je viens de faire une traversée des plus agréables au milieu d'une contrée montagneuse dont j'ai beaucoup admiré les sites, tour à tour pittoresques dans les montagnes, gracieux et riants dans les vallées pleines d'oiseaux aux riches plumages et d'arbres odorants.

Ce voyage de huit jours dans un pays élevé et relativement sain, où j'ai eu constamment à ma disposition de l'eau de bonne qualité et du lait excellent, m'a presque remis en santé. Peu à peu j'ai délaissé la quinine, je ne songe plus à la fièvre, et je me trouve dans une situation aussi satisfaisante qu'un blanc peut le souhaiter dans le Soudan pendant la saison des pluies. Cette saison est terrible pour tout le monde, car elle éprouve même les noirs; témoin mon berger, qui a eu, le 29 juillet, un accès pernicieux des plus forts. Le malheureux y aurait passé, je crois, si je n'avais coupé la fièvre en lui faisant avaler le plein creux de ma main de sulfate de quinine; cette médication énergique le remit sur pied dès le lendemain, et il a pu partir avec nous, deux jours après.

Malgré la fièvre et mes autres misères ; je ne regrette point d'être parti au moment des pluies, je pense même que l'hivernage est la saison à choisir pour venir au Soudan. Si l'on n'est ni goutteux ni rhumatisant, si l'on voyage pour voir et pour savoir, ne vaut-il pas mieux passer dans chaque pays la saison qui le caractérise, voir le Sahara en été, le Spitzberg en hiver, et le Soudan au moment des pluies tropicales ?

J'ai été l'hôte de Daye jusqu'au jour de mon arrivée ici, c'est-à-dire que partout on a été obligé de me fournir gratuitement, en son nom, tout ce qui nous était nécessaire, soit pour les hommes, soit pour les animaux. Cependant j'adoucis autant que je peux ce que cette obligation peut avoir de désagréable en faisant toujours un petit cadeau au chef du village et à l'habitant chez qui je loge. Du reste, bien que depuis le 3 nous fussions hors des frontières du Sorma, dans tous les villages traversés on se prêtait de bonne grâce à ce que demandait Daye. Nous n'éprouvâmes quelques difficultés qu'au village de Djongo. En arrivant là, le 6, vers midi, je trouvai Alassan, qui avait été expédié en avant en courrier, faisant piteuse mine. Il m'annonça que le chef et les notables lui avaient signifié qu'ils étaient fatigués de recevoir des gens de Daye, qu'ils n'avaient rien à nous donner et qu'ils ne pouvaient nous loger. Alassan ajouta qu'on allait envoyer chercher des gens dans les Iougans (cultures) pour nous accompagner jusqu'au prochain village.

— Priez le chef, dis-je à mon interprète Ya-

guelli, de me donner une case pour faire la sieste.

— Je n'ai pas de case à prêter au Toubak (Européen), répondit le chef, vieux noir à la figure rébarbative.

— Alors, répliquai-je, je vais en chercher une, et je saurai bien la trouver. Du reste, je me décide à coucher ici ; veillez à ce que rien ne nous manque.

Je me dirigeai vers le tata même du chef ; j'y entrai menant ma mule par la bride, et, choisissant une case double qui me parut en bon état, je dis à Yaguelli, qui m'avait suivi, de donner aux femmes qui s'y trouvaient l'ordre de la balayer et de m'apporter des nattes propres. Alassan arriva pendant que je m'installais ; le chef l'envoyait me prévenir qu'il me faisait préparer un logement à l'autre bout du village.

— Dites-lui que je suis ici et que j'y reste. Yaguelli, amenez les ânes et les bagages, et rangez-les dans la case qui est derrière celle-ci. Veillez à ce que rien ne s'abîme. Alassan, dites au chef, de m'envoyer du lait.

Alassan, m'entendant parler ainsi, retourna auprès du chef. Bientôt je vis, de la natte où j'étais couché, ce dernier arriver en gesticulant et en criant. Il ouvrit une case où il prit sa hache de combat, entra dans celle où je me trouvais, s'accroupit devant moi, me prit la main droite dans ses deux mains, se la passa sur le visage et me dit : « *Selam alek* (le salut sur toi). — *Alek Selam* (sur toi le salut) », lui répondis-je. Le chef me fit ensuite un discours en

bambara. Yaguelli, que j'avais appelé, m'expliqua qu'il protestait de son dévouement, me remerciait d'avoir choisi sa case et me promettait de me bien traiter.

Je sus plus tard que Sountoukou, c'est le nom de ce chef, avait dit aux notables : « Le Toubak est un véritable chef, vous l'avez vu sans arme agir comme s'il était chez lui, sans se fâcher, sans crier. Le Toubak est bon, car nous avons eu tort envers lui, et cependant il m'a bien reçu et ne m'a fait ni reproches ni menaces. Il a le cœur large, car il a déjà oublié ; je l'aime, moi, le Toubak. »

Sountoukou se montra du reste rempli de prévenances, et il nous fit généreusement donner tout ce qui nous était nécessaire. Le Sorma et le Kaarta-Biné se trouvant en dehors des routes suivies jusqu'à présent par les voyageurs européens, et n'étant fréquentés ni par les Maures ni par les Foulbé, je suis pour beaucoup d'indigènes le premier homme *non noir* qu'ils voient, ce qui les rend d'une curiosité fatigante ; mais, en dehors de cet ennui, je ne saurais m'en plaindre, ils sont complaisants et empressés à faire ce qui peut nous être agréable.

Ce soir-là, j'ai assisté à une scène toute bucolique. Il était sept heures, j'entendais résonner les tam-tam et crier les femmes, et, sur mes questions on m'apprend que tout ce bruit se fait à propos des hommes qui rentrent des champs. On va à leur rencontre, et tout à l'heure on dansera, sur la place, la danse du travail (*cené doukili*).

Je me rends sur cette place, qui est à l'entrée du village. D'un côté se dresse un énorme baobab, de l'autre un grand hangar couvert de chaume et pourvu d'un plancher élevé au-dessus du sol au moyen de pieux fichés en terre; sur ce plancher se tiennent les notables et le chef. Voici en quoi consiste la rustique cérémonie. Des hommes, des femmes et des enfants forment un cercle au milieu duquel un jeune homme danse en tenant une bêche à la main et en mimant les travaux des champs. Pendant ce temps, les tambours résonnent et les femmes battent la mesure en claquant des mains et chantent une sorte de complainte où se trouvent décrits les divers travaux que le danseur figure. Il y eut des intermèdes comiques; un vieillard dansant avec un éventail fit beaucoup rire. Tout cela dura un peu plus d'une heure.

Cette coutume démontre que l'agriculture est honorée ici. En effet, je me trouve au milieu de ces populations bambaras que le général Faidherbe a si heureusement comparées à nos Auvergnats. Elles ne considèrent point le travail de la terre comme déshonorant; les hommes s'y livrent, ce qui ne se fait ni chez les Toucouleurs ni chez la plupart des autres noirs. Aussi l'agriculture est-elle assez florissante ici. Outre les trois espèces de mil qui servent aux Bambaras pour faire de la bière et de l'eau-de-vie, on cultive une très belle quantité de riz, le coton, l'indigo, l'arachide, des haricots, des tomates, des oignons et ces calabasses qui rendent tant de services aux noirs. Les

Bambaras ont quelque bétail, moutons, chèvres et bœufs, des chevaux et des ânes. Leurs troupeaux sont gardés par une caste particulière, les *Dia-waudo*, qui partagent avec les griottes (crieurs publics et musiciens), les cordonniers, les forgerons, les tisserands et les laoubés (ouvriers qui travaillent le bois, bûcherons, menuisiers, charpentiers), le privilège de ne pouvoir être vendus comme esclaves.

Il y a très peu de commerce ici. Les Bambaras, produisant tout ce qui leur est nécessaire pour la nourriture et le vêtement, n'achètent que le cuivre et le fer-blanc, dont ils font les bijoux de leurs femmes, le scufre pour fabriquer la poudre et quelques fusils. Ces objets leur sont vendus par les Saracolès, dont les villages sont disséminés dans tous les pays noirs, depuis Saint-Louis jusqu'à Segou, et qui ont le monopole du commerce dans cette partie de l'Afrique.

De ce que, actuellement, il n'existe point de commerce dans le Sorma et dans le Kaarta-Biné, on aurait tort d'en conclure qu'il ne pourrait y en avoir. Ces pays produisent abondamment le riz, le coton, l'indigo, etc. ; on y trouve l'ébène, le bois de teck, la caïcedra ; ils sont habités par une race forte et énergique, chez qui le travail est honoré. Ils ne sauraient, dans de telles conditions, rester rebelles à l'influence européenne le jour où elle se produira. Mais ce jour est-il proche ?

Je suis arrivé ici il y a deux heures ; le roi Ahmadou Moktar, qui gouverne au nom du sultan de Segou, m'a très bien reçu. Je pense repartir le

Il pour Guigné et Segou. Je confie cette lettre à Alassan; elle vous parviendra après avoir passé par les mains de Daye, de Bassirou et du commandant Ce Médiine, le docteur Chevrier, qui sont aujourd'hui tous trois mes amis et qui me servent de trait d'union entre le Soudan et la France.

## XII

Segou-Sikoro, le 19 octobre 1878.

Je suis dans la capitale du Segou depuis plus de quinze jours. J'aurais eu grand besoin de me reposer, mais il m'a été impossible de le faire, même pendant une heure. J'ai dû mettre ma correspondance à jour, écrire trente lettres, rédiger un rapport au ministre de l'instruction publique, un autre au gouverneur du Sénégal. Avec cela, j'ai la fièvre, et le tremblement qui en est la suite fait que j'écris avec beaucoup de peine. Vous voyez que de travail et d'efforts il m'a fallu pour venir à bout de cette besogne, et excusez-moi si je ne vous envoie pas autant de détails que je le voudrais.

J'ai quitté Yamina le 30 septembre à huit heures du matin, et je me suis embarqué sur le Djoliba (Niger) pour Segou-Sikoro. La moitié de la population du village m'a accompagné jusqu'au fleuve, et quand j'ai été installé dans ma barque et que j'ai dit adieu à ces braves gens, un grand nombre d'entre eux sont entrés dans l'eau pour venir serrer une dernière fois la main au *Toubak* (Européen).

La pirogue mise à ma disposition par Sidi, l'hospitalier chef des Yamina, est des plus confortables; elle a été creusée dans un tronc de caïlcédra et mesure 13<sup>m</sup>,56 de long sur 1<sup>m</sup>,45 de large. On a élevé pour moi, au milieu, une espèce de cabine close faite avec des *seccos*, ou espèces de paillassons. Un patron la dirige et huit pagayeurs la poussent, quatre à l'avant et quatre à l'arrière.

A huit heures et demie, nous prenons le milieu du courant. Le Djoliba est ici un beau fleuve, large de 1,000 à 1,500 mètres, coulant entre deux rives basses et en partie boisées; on me nomme et je note au fur à mesure les villages, assez nombreux, que j'aperçois sur les deux rives.

Vers trois heures trois quarts de l'après-midi, je passe devant le village bambara de Mognogo, coquettement situé sur la rive droite, au milieu de beaux arbres, et je m'y arrête. Pourquoi? Je vous le donne en mille! vous ne devineriez jamais... Pour voir Guignol! Une tente carrée en étoffe rayée blanc et bleu est installée sur une pirogue à deux pagayeurs; une tête d'autruche emmanchée d'un long cou s'avance sur le devant; elle se dresse, s'allonge, s'abaisse, se raccourcit, tourne à droite, tourne à gauche d'un air d'attente curieuse et inquiète; puis deux marionnettes surgissent du milieu de la tente, l'une vêtue de rouge, l'autre de bleu, et elles se livrent à des pantomimes grotesques. Des tam-tam placés sur une seconde pirogue accompagnent le spectacle d'une musique assourdissante. Ce jeu se nomme chez les Bambaras *konnou-doukili*; il est inconnu des autres noirs.

Les habitants de Mognogo parurent heureux de me voir prendre part à leurs divertissements ; ils m'emmenèrent dans leur village, sur une place ombragée d'un doubalei, l'arbre le plus gracieux de ces pays, et ils firent venir pour moi des danseurs, des danseuses et des musiciens. Quand je le quittai, vers cinq heures, ils me reconduisirent à ma pirogue et me donnèrent un beau poulet. Pour les remercier et les saluer, j'ordonnai de tirer deux coups de fusil, ce qui parut leur faire le plus grand plaisir.

Mon garçon me dit alors qu'il faudrait le lendemain beaucoup de poudre pour tirer un grand nombre de coups de fusil devant Segou-Sikoro. Je me préparai avec émotion à entrer dans cette ville. Je vivais depuis six mois au milieu des noirs du Soudan occidental, et ils ne m'avaient donné que des marques de sympathie. Je crus que le moment était venu de déployer le drapeau de la France sur le haut Djoliba, où aucun pavillon européen n'a encore été vu.

Le 1<sup>er</sup> octobre, après avoir passé la nuit dans ma barque, nous continuons à descendre. Je fais arborer à l'arrière un drapeau tricolore que mon interprète vient de me confectionner ; on tire un coup de fusil pour le saluer, et je m'incline avec respect et attendrissement devant le pavillon national, tout heureux et tout fier d'être le premier à le déployer sur le haut Niger.

A une heure de l'après-midi nous accostons devant Segou-Sikoro. Je fais descendre à terre l'interprète, qui va annoncer mon arrivée au sultan.

Ahmadou m'envoie aussitôt son ingénieur, Samba N'diaye, qui, ayant longtemps résidé à Saint-Louis comme otage, parle couramment le français. Samba me complimente et m'annonce qu'il va faire *faire honneur au drapeau* (sic). Bientôt douze ou quinze cents soldats armés de fusils, précédés des musiques et des chefs, au nombre de cinq, viennent se ranger en face de la pirogue, le long des remparts de la ville. Les chefs dansent au son des instruments en simulant un combat, puis ils ordonnent une décharge générale. Je monte ensuite sur un cheval qu'on-m'a amené et fais mon entrée dans Segou, au milieu d'une foule qui semble très sympathique et des soldats qui forment la haie. Je vais chez Samba N'diaye, où l'on me donne le logement qu'occupaient MM. Mage et Quintin pendant le séjour qu'ils ont fait ici. Je m'y suis très bien trouvé depuis dix-neuf jours.

Vers quatre heures et demie, on m'a conduit sur une place située hors des murs, à l'est de la ville. On y donnait des jeux à l'occasion des fêtes du Ramadan. Le sultan me fit placer à côté de lui, et ayant appelé le chef de ses griotes, Yalli-Mamadi, un grand gaillard de nègre qui tenait à la main un chapelet de cuivre et d'ébène et était vêtu d'une sorte de caban brodé dont il portait le capuchon comme un bonnet entouré d'un turban noir, il lui donna l'ordre de faire crier ce qui suit dans la foule :

*L'homme rouge qui est assis à côté du roi est un Toubak (Européen) de Tougal (France), qui lui apporte une lettre de Boroum-Ndar (chef de Saint-Louis), son ami. El hamdou lillaha (louange à Dieu).*

Pendant que l'on publie ainsi mon arrivée, j'examine le sultan. Bien qu'il ait quarante-cinq ans, on ne lui en donnerait pas trente-cinq. Il est d'une belle couleur de bronze et sa figure est jolie, sauf la bouche, qui est trop grande. Il porte un collier de barbe terminé en pointe. Il a sur la tête un bonnet blanc entouré d'un turban noir. Ses vêtements se composent d'une chemise blanche et d'un boubou bleu. Il est assis sur une natte, et un nègre, un genou à terre, tient ouvert au-dessus de sa tête un méchant parapluie en coton noir. On lui donne le titre de *Lam-Dioulbé*, roi des Musulmans, et dans les lettres qu'il fait écrire en arabe, il prend celui de *Émir-el-Moumenin*, commandeur des croyants.

Les jeux auxquels il assiste consistent en évolutions militaires exécutées par 6,000 soldats captifs avec leurs chefs et leurs musiques, en danses et en chants de griottes. Je suis vivement frappé du luxe déployé. Il y a là des femmes couvertes d'or et d'argent, des chevaux richement harnachés. Mais ce qui me frappe le plus, ce sont des griottes appelés koridjiougas ; ces koridjiougas sont au nombre de cinq. Quatre sont vêtus de roseaux et frappent sur des tam-tam avec de longues Calebasses remplies de petites pierres. Le cinquième porte un bonnet en peau de bouc, orné de longues oreilles. Il a le buste nu et les jambes couvertes d'un large pantalon dans lequel, à l'exemple de Panurge, qui mit « une belle pomme d'orange dans sa mirifique brayette lorsqu'il fit quinaut l'Anglais Thomaste », il a fait entrer une Calebasse ronde. Je n'oserais

vous décrire les gestes qu'il fait en sautant ainsi accouré.

Le lendemain Ahmadou envoya ses fils, ses frères et ses principaux officiers pour me saluer et me prévenir qu'il me recevrait après les fêtes. Le 3, il me fit apporter un présent composé de : un bœuf, deux moutons, unealebasse de miel, une barre de sel, 200 mesures de mil, 500 noix de gourou et 40,000 cauris. On me prévint en même temps de sa part qu'il me recevrait dès que j'en aurais le désir. Je me rendis immédiatement au palais et il m'accueillit très gracieusement. Je lui remis une lettre et un fusil au nom du gouverneur de Saint-Louis, et j'ajoutai en mon nom personnel une filière de corail et trois barres d'ambre. Il parut très satisfait et me fit de nombreuses protestations d'amitié.

Depuis, je vis ici très doucement, me promenant par la ville, qui est grande et curieuse, causant avec les habitants, recevant des visites, soignant des malades, le tout aussi tranquillement que si j'étais à Saint-Germain ou dans la rue aux Ours.

### XIII

Segou-Sicoro, 19 octobre 1878

Je voudrais résumer mes observations sur les populations que je viens de traverser, et si j'avais un titre à donner à cette lettre, ce serait celui-ci : *Des noirs du Sénégal et du Djoliba (Niger).*

Et d'abord je tiens à déclarer que pour moi il n'y a pas infériorité de race entre les noirs du Soudan et les blancs de l'Europe; il n'y a qu'infériorité d'éducation. Pour savoir si réellement ces populations nous sont inférieures, comme on le prétend, il faudrait pouvoir les comparer, non aux Français du dix-neuvième siècle, mais aux Gaulois du troisième siècle avant notre ère.

Je le répète, ces noirs ne sont pas des sauvages; fétichistes ou musulmans, ils ont dépassé les deux premières étapes de l'humanité. Ils ne sont plus chasseurs ni pasteurs. Ils sont arrivés à ce dernier état où l'homme a une demeure fixe, s'attache au sol et demande à la culture raisonnée de la terre ses moyens d'existence. Quand une société en est là, elle est prête pour la civilisation. Mais elle peut attendre l'initiation pendant des milliers d'années, et le moindre progrès, la plus petite découverte, demandent des siècles d'enfantement, si elle reste livrée à elle-même.

Les nègres que j'ai visités connaissent les rudiments de tous les arts utiles et agréables. Ils cultivent le mil, le maïs, le riz, les légumes, l'indigo, le tabac. Ils élèvent des bestiaux, bœufs, moutons, chèvres, chevaux; l'industrie même ne leur est pas inconnue. Ils travaillent le bois. Ils ont des procédés pour fondre le minerai de fer. Ils forgent le fer et ils font avec l'or et l'argent des bijoux d'un travail beaucoup plus fini qu'on ne l'imaginerait. Ils préparent et tannent les peaux. Ils filent, tissent, et teignent le coton. Ils savent travailler l'argile et en font des vases et des ustensiles de ménage, ou

bien ils la gâchent en torchis et en bâtissent leurs habitations et les murs de leurs villes et de leurs villages.

Ils ont des instruments de musique nombreux et variés. Toute une classe d'hommes, les griottes, sont occupés chez eux à cultiver cet art ainsi que celui de la danse et du chant, et ces artistes sont généreusement rétribués.

Un de leurs défauts est d'être peu commerçants. N'étaient les Maures, les Soninkès et les Malinkès, deux races de nègres qui sont en quelque sorte les juifs de cette partie de l'Afrique, ils seraient sans rapport avec le reste du monde.

Le sentiment de la famille est très développé chez eux. Ils aiment et caressent leurs enfants. Cependant la femme, surtout par les musulmans, est regardée comme un être inférieur. L'esclavage existe partout, mais les esclaves sont traités avec douceur, si bien traités même qu'il refusent la liberté, et que l'on voit chaque jour des hommes libres se donner un maître, soit pour s'assurer la nourriture, soit pour occuper un de ces emplois que les chefs réservent à leurs captifs. L'esclavage, il ne faut pas se le dissimuler, est le grand obstacle à la civilisation des nègres du Soudan. Il entretient les guerres perpétuelles qui les déciment, déshonore le travail et les voue à une vie oisive et insouciant; il les immobilise dans leurs habitudes et leur ôte le désir d'améliorer leur situation.

## XIV

Le sultan de Segou n'a pas voulu que je sortisse de ses États pour me rendre dans le Macina : il a prétexté le peu de sûreté des routes; la véritable raison est qu'il est jaloux de ses relations avec la France; elles lui donnent un grand prestige dans tout le Soudan occidental, et il tient à ce que nous n'en liions pas de pareilles avec son cousin et rival Tidiani, roi du Macina, qui désire vivement se mettre en rapport avec le gouvernement du Sénégal.

Quoi qu'il en soit, si je n'ai pas pu aller, cette fois du moins, à Tombouctou, j'ai visité les États d'Ahmadou, séjourné cent douze jours à Sikoro et effectué très heureusement une exploration qui a duré plus de onze mois et pendant laquelle j'ai traversé plus de mille lieues de pays peu ou point connus dans la région de l'Afrique qu'il nous importe le plus de connaître, à nous Français, possesseurs du Sénégal et de l'Algérie.

J'ai aujourd'hui, je crois, une idée exacte du pays de Segou, et je vais tâcher de vous résumer les principales observations que j'ai pu y faire. Permettez-moi, toutefois, de réclamer votre indulgence : un séjour de onze mois dans le Soudan m'a mis, maintenant que je suis au repos et que la réaction se produit, dans un état d'énervation fébrile qui me rend tout travail très difficile.

Le jugement que j'avais porté sur le sultan de

Segou s'est modifié lorsque je l'ai vu de près. Ahmadou-Cheikou, qui prend, comme les sultans de Stamboul et de Maroc, le titre d'*Emir el-Moumenin* (commandeur des croyants), serait incontestablement tenu, même en Europe, pour un homme d'une intelligence bien au-dessus de la moyenne ; mais il est indécis, quoiqu'il soit capable, une fois une décision prise, d'en poursuivre patiemment l'exécution pendant de longues années. Il est, de plus, avare, et ses quatre ou cinq cents femmes l'occupent trop.

Ses sujets sont généralement mécontents de lui, et l'on peut prévoir que l'empire fondé par l'Hadj-Omar (le père d'Ahmadou) se désorganisera à sa mort. Il n'a pas su se créer de partisans ; il n'a que des favoris, et a éloigné de lui tous les anciens serviteurs de son père. Il a été constamment malheureux dans les expéditions qu'il a entreprises, et voit son empire diminuer chaque année. Il ne pourrait retrouver toute son autorité que par quelque grande guerre où il obtiendrait enfin un succès.

Depuis longtemps il désire conquérir le Kasso et le Badou, sur le haut Sénégal. Il avait, en acceptant la soumission de Ya-Maudi (petit souverain du Kasso et ayant la prétention de s'interposer entre lui et le gouvernement français), donné un commencement d'exécution à ses projets.

La résistance de Ya-Maudi à l'autorité française avait procuré incontestablement à Ahmadou un regain de prestige, et si l'on n'avait pas su réprimer énergiquement Ya-Maudi en s'emparant de sa

capitale Samboucire (en 1878), non seulement la Confédération kasonkaise aurait été brisée, mais le Fouta tout entier se serait soulevé. Nous devons remercier le gouvernement du Sénégal d'avoir su prévenir une insurrection générale. Elle aurait interrompu le commerce sur tout le fleuve peut-être pendant des années, et, pour le rétablir, nous aurions été dans la dure nécessité de nous imposer de gros sacrifices d'hommes et d'argent.

Le commerce du Sénégal avec le Segou est actuellement minime, et cela pour ce seul motif : la difficulté des transports. Le peu de marchandises européennes amenées du Sénégal à Segou doit être transporté à dos de bœufs ou d'ânes, seuls animaux qui peuvent vivre dans ces parages, à travers un pays qui est tantôt montagneux, tantôt marécageux, tantôt couvert de forêts et partout coupé par des torrents ou des marigots, ce qui oblige à avoir un conducteur pour chaque bête : aussi un transport de dix lieues dans le Soudan est-il plus difficile qu'un transport de deux cents lieues dans le Sahara, où un homme conduit cinq chameaux et où chaque chameau porte au moins la charge de deux bœufs ou celle de six ânes.

Devons-nous renoncer à tout effort devant cette situation et attendre, pour profiter de richesses qui sont à nos portes, la création d'un chemin de fer ou d'un canal, deux choses qui exigeraient beaucoup d'argent ? Je ne le pense pas, et je crois au contraire que nous devons provoquer ces créations en organisant d'ores et déjà un sérieux trafic entre le Sénégal et le Niger. Les chalands de nos

traitants remontent le Sénégal jusqu'à Médine, à 240 lieues de Saint-Louis; de Médine, point où le Sénégal cesse d'être navigable, à cause des cascades du Fellou et de Gouina, de Médine à Bamakou, point à partir duquel le Niger est navigable, jusqu'au saut de Boussa, en toute saison pour des embarcations calant trois pieds (les chalands en calent de 1 à 2), il n'y a pas deux cents lieues, et cela par un terrain solide; la question serait donc résolue si l'on pouvait faire les transports d'une façon économique entre Médine et Bamakou. Je crois avoir trouvé la solution de la difficulté dans la création d'une route pour des chars à bœufs entre ces deux points.

Le coût de l'établissement de cette route est insignifiant; il n'y aurait qu'à débroussailler sur une largeur donnée. Les marchandises pourraient donc arriver de Saint-Louis à Médine par eau; là, sans être obligé de rompre les balles, ce qui est toujours un surcroît de dépenses et une cause de pertes et de détérioration, on les chargerait sur les chars et on les transporterait à Bamakou, où on les embarquerait sur de nouveaux chalands. Le Niger, libre jusqu'à Boussa, offrirait en échange ses produits à nos négociants.

Ils ne faut point oublier que les produits du Niger sont ceux qui constituent la matière commerciale des régions les plus riches du monde : le riz, le coton, l'indigo, le tabac, les graines oléagineuses, le fer, l'or, l'ivoire, le beurre végétal, et bien d'autres.

En pénétrant comme marchands dans le Niger,

non seulement nous augmenterons d'une façon considérable notre commerce, mais nous supprimerons sûrement et tout naturellement la traite, et l'esclavage ensuite, dans cette portion de l'Afrique.

Lorsque les produits du sol auront une valeur réelle dans le Soudan occidental et qu'on pourra les échanger contre des marchandises européennes, les propriétaires d'esclaves préféreront conserver leurs captifs et utiliser leur travail que de les exposer sur les marchés. Ces esclaves passeront alors dans la catégorie des captifs de cases. Le contact forcé qu'ils auront avec nos traitants et nos négociants leur apprendra le prix de la liberté, et l'on verra alors une chose inconnue dans le Soudan : ils se rachèteront. Il est à noter, en effet, que, bien que partout les captifs puissent se racheter et quoiqu'il y en ait de forts riches, ils ne se libèrent jamais. Par contre, on voit souvent des hommes libres se faire volontairement captifs pour occuper une position auprès d'un grand personnage, et plus fréquemment encore des hommes libres épouser des femmes captives dont les enfants seront captifs.

Il y a actuellement au Sénégal des hommes d'intelligence et de cœur ; ils veulent ouvrir le Niger au commerce français, le Soudan à la civilisation européenne. J'ai confiance dans leurs efforts, et je suis certain que dans un avenir prochain le succès les couronnera. Ces hommes veulent bien m'honorer de leur confiance ; ils viennent de m'en donner la preuve.

Vendredi dernier, 4 avril, le conseil d'administration de la colonie, siégeant au palais du Gouvernement, me fit appeler dans son sein ; je lui communiquai tous les renseignements que j'ai pu recueillir et je lui soumis les échantillons que j'ai rapportés des produits du Soudan.

A la suite de mes explications, le conseil approuva mon voyage, décida que je devais être conservé au service de la colonie, et me chargea d'une nouvelle mission consistant à me rendre dans le *Macina* par le *Tichit* et *Timbouctou*. Les fonds pour ce voyage sont votés et mon départ est fixé en janvier 1880. De plus, le conseil m'envoie paternellement, aux frais de la colonie, me reposer et passer l'été dans ma famille. Je compte partir de Dakar le 26 de ce mois, et arriver à Bordeaux le 5 mai.

J'ai eu la chance, oui, je dis bien, la chance, d'avoir en arrivant un accès de fièvre et d'être obligé de m'aliter. Immédiatement, le gouverneur, le maire, le président de la chambre de commerce, les adjoints, au nom du conseil municipal et de la ville, sont venus me voir. Tout le monde ici est rempli de bienveillance pour moi, et cette sympathie générale qui m'entoure m'est une bien douce récompense.

Le 20 avril 1878, lorsque je partais pour le Segou, M. le gouverneur m'envoyait à Podor une dépêche pour me souhaiter un heureux voyage, en me disant : *La colonie vous a adopté, son gouverneur ne vous abandonnera jamais.* Cette promesse a été largement tenue : la colonie du Sénégal me considère comme l'un de ses enfants, et son gouverneur, le colonel

Brière de l'Isle, m'a non seulement accordé tout ce que j'ai demandé pour le voyage de Segou, mais, de plus, il n'a laissé passer aucune occasion de faciliter ma tâche. Lorsque je suis rentré, lui et les Sénégalais ont bien voulu, oubliant tout ce qui avait été fait pour moi, ne voir que les résultats obtenus par mon voyage et ne se souvenir que des fatigues, privations, dangers, auxquels j'ai été exposé pendant onze mois et quelques jours.

Les sentiments de gratitude qui remplissent mon cœur sont de ceux qui ne sauraient s'exprimer : on les prouve ; c'est ce que j'espère faire en consacrant à la colonie du Sénégal tout ce que je puis avoir d'intelligence, de force et de courage comme voyageur africain.

---